



Porter plainte contre insultes avec menaces

Par **penelope13**, le **15/03/2011** à **21:40**

Bonjour nous avons acheté une maison mitoyenne avec deux autres maisons dont une ou le voisin est particulièrement acharné contre nous depuis le début. Il nous menace derrière ses murs ou envoie des insultes, frappe derrière les murs ou viens frapper à notre porte pour qu'on arrête de faire des travaux les jours ou nous sommes pourtant en règle par rapport aux nuisances liées à des travaux et encore nous ne faisons pas beaucoup de bruit. Mais ce qui deviens vraiment usant c'est lorsque je sors de chez moi ou le croise dans la rue qu'il me regarde intensivement et m'insulte. Peut on porter plainte ? quels sont les démarches et a quoi cela abouti ?

Par **Claralea**, le **15/03/2011** à **21:48**

Bonsoir, vous pouvez prendre rdv avec le conciliateur de justice aupres de votre mairie. Il vous convoquera tous les deux pour essayer d'apaiser les tensions